

YELLOW CARD SYSTEM: SANCTIONS (Version 01.04.25)

- 3.4 - Rider taking off mandatory helmet during the race.
- 4.2.1 - Hand sling between teammates.
- 4.2.2 - Hand sling between riders from different teams.
- 4.3 - Pushing off against car, motorcycle, rider; rider pushing another rider.
- 4.6 - Rider holding onto vehicle or mechanical intervention from a moving vehicle.
- 4.7 - Sheltering behind or taking advantage of the slipstream of a vehicle.
- 4.9 - Follower leaning out of a vehicle or holding equipment outside a vehicle.
- 4.10 - Unauthorised feeding (4.10.1 – 4.10.2 – 4.10.3 – 4.10.4 – 4.10.5 – 4.10.6)
- 4.11 - Irregular feeding (“sticky bottle” or feeding outside feed zone, etc.).
- 4.12 - Non-compliance with the article 2.3.025 by a team assistant during feeding
- 5.1 - Irregular sprint, deviation from the chosen line that obstructs or endangers another rider.
- 5.2 - Rider decelerating during a sprint and endangering other riders
- 6.1 - Obstruction by a rider or vehicle in order to prevent or delay the movement of another rider or vehicle
- 6.3 - Breach of regulations or guidelines concerning vehicle movements during the race or failure to comply with the instructions of commissaires and/or the organisation
- 6.4 – Interviewing a rider during the race.
- 6.5 - Interviewing a sport director during the last 10 kilometres of a race or conducting the interview from a car rather than a motorbike.
- 7.1 - Deviation from the race route constituting an advantage, attempting to be placed without having covered the entire race route.
- 7.6 - Use of sidewalks/pavements, paths or cycle lanes that do not form part of the race route.
- 7.7 - Passing through a level crossing that is closed or in the process of closing (lights flashing and/or audible warnings).
- 7.9 - Using a non-compliant position or point of support on the bicycle that represents a danger to the rider or competitors.
- 8.1 - Failing to respect the instructions of the organiser or commissaires.

- 8.2.1 – Assault, intimidation, insults, threats, improper conduct (including pulling the jersey or saddle of another rider, blow with the helmet, knee, elbow, shoulder, foot or hand, etc.), or behaviour that is indecent or that endangers others (between riders)
- 8.2.2 - Assault, intimidation, insults, threats, improper conduct (including pulling the jersey or saddle of another rider, blow with the helmet, knee, elbow, shoulder, foot or hand, etc.), or behaviour that is indecent or that endangers others (directed at any other person, including spectators).
- 8.3 - Rider or team staff disposing of waste or other objects outside of litter zones. (adapted also to one-day events since April 1st).

SYSTÈME DE CARTONS JAUNES: SANCTIONS (Version 01.04.25)

- 3.4 - Coureur enlevant le casque obligatoire en cours d'épreuve.
- 4.2.1 - Relais à la volée entre équipiers
- 4.2.2 - Relais à la volée entre non-équipiers.
- 4.3 - « Rétropoussée » sur voiture, moto, coureur ; poussée entre coureurs.
- 4.6 - Coureur accroché au véhicule ou intervention mécanique à partir d'un véhicule en marche.
- 4.7 - Abri derrière un véhicule ou prise du sillage d'un véhicule.
- 4.9 - Suiveur se tenant en dehors d'un véhicule ou tenant prêt du matériel en dehors du véhicule.
- 4.10 - Ravitaillement non autorisé (4.10.1 – 4.10.2 – 4.10.3 – 4.10.4 – 4.10.5 – 4.10.6)
- 4.11 - Ravitaillement irrégulier (« bidon collé » sur courte distance, etc.).
- 4.12 - Non-respect de l'article 2.3.025 par un assistant d'équipe lors d'un ravitaillement (par exemple, vêtements ou positionnement inappropriés, dépassement du nombre maximal de personnel ou tout autre comportement inapproprié)
- 5.1 - Déviation du couloir choisi en gênant ou en mettant en danger un autre coureur
- 5.2 - Coureur qui décélère pendant un sprint et met en danger les autres coureurs (coéquipier d'un sprinteur restant sciemment dans la ligne des autres coureurs, célébrant dans le peloton, parlant à la radio ou retirant les mains du guidon à l'intérieur du peloton)
- 6.1 - Obstruction d'un coureur ou d'un véhicule de nature à retarder ou empêcher la progression d'un autre coureur ou d'un autre véhicule
- 6.3 - Infraction aux dispositions réglementaires ou aux directives concernant la circulation des véhicules dans la course ou non-respect des instructions des commissaires et/ou de l'organisation
- 6.4 – Interview en course d'un coureur.
- 6.5 - Interview en course d'un directeur sportif dans les 10 derniers kilomètres ou à partir d'une voiture.
- 7.1 - Déviation du parcours avec avantage, tentative de se faire classer sans avoir accompli tout le parcours.
- 7.6 - Usage/utilisation de trottoirs, chemins ou pistes cyclables ne faisant pas partie du parcours.
- 7.7 - Traversée d'un passage à niveau fermé ou en cours de fermeture (signalisations visuelle et/ou sonore actives).

- 7.9 - Utilisation d'une position ou d'un point d'appui non conforme sur la bicyclette présentant un danger pour le coureur ou ses concurrents.
- 8.1 - Non-respect des instructions de l'organisateur ou des commissaires.
- 8.2.1 – Voies de fait, intimidation, injures, menaces, comportement incorrect (tirage de maillot, de la selle d'un autre coureur, coup de casque, de genoux, de coude, d'épaule, du pied ou de la main, etc.) ou indécent ou mettant autrui en danger entre coureurs ou envers un coureur
- 8.2.2 - Voies de fait, intimidation, injures, menaces, comportement incorrect Envers toute autre personne (y- compris spectateurs) (tirage de maillot, de la selle d'un autre coureur, coup de casque, de genoux, de coude, d'épaule, du pied ou de la main, etc.) ou indécent ou mettant autrui en danger
- 8.3 - Coureur ou membre d'une équipe se débarrassant sans précaution d'un déchet ou de tout autre objet en dehors des zones de déchets (adapté aussi aux épreuves d'une journée depuis le 1^{er} avril)